

## **07.07.2022 - Réunion du groupe de travail « Parcours Pluriprofessionnel de prise en charge des patients post-COVID long » de la CPTS PARIS NEUF**

**Lieu : Maison des associations du 9eme arrondissement**

Participants : Dr P. Cabret (Médecin du Centre Médical Europe. Référent), Myriam HASSANI (IPA), S. Boyer (Pharm), C. François-Guinaud (orthopho), L. Perrissin-Chevalier (MG), AM. Loscheider (MG), P. Guedj (Cardio), O. Agulhon (MG), J. Pieri (MG), C. Ducamp (psycho), I. Labusquière (coordinatrice CPTS).

Excusés : Scarlett Law (MG), L. Hadjhenni (MG)

Isabelle Labusquière présente brièvement **la CPTS PARIS NEUF**, l'origine de sa création, son installation récente après la signature pour 5 ans de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) avec l'ARS Ile de France et la CPAM en décembre 2021 ainsi que les principaux projets qui démarrent.

Le Dr Pierre Cabret explique qu'à l'initiative du Centre Médical Europe et de son partenaire l'hôpital Foch de Suresnes, **la CPTS PARIS NEUF propose aux professionnels de santé du 9<sup>e</sup> arrondissement un « Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des patients post COVID »** visant à intégrer leurs patients, ayant des symptômes persistants en lien probable ou confirmé avec la COVID 19, dans un programme de prise en charge et de réadaptation afin d'éviter des séquelles ensuite chroniques.

L'objectif du programme est de :

- Proposer un bilan complet pour évaluer les symptômes persistants (essoufflement, oppression thoracique, fatigue récurrente, insomnie, anosmie, agueusie, céphalées) à la suite d'une infection virale au COVID ;
- Proposer une classification en 4 groupes identifiés de patients avec, pour chacun des groupes, une prise en charge rapide et des orientations thérapeutiques adaptées aux différentes situations.

Cela nécessite de :

- Diffuser l'offre encore méconnue, à l'ensemble des professionnels du 9<sup>e</sup> arrondissement, pour qu'ils puissent adresser leurs patients et/ou participer à la réalisation du programme.
- Etoffer le réseau de partenaires tels que les orthophonistes et les kinésithérapeutes pour participer à l'application du programme de réhabilitation
- Coordonner les parcours individuels des patients, d'abord assurée par le Centre Médical Europe pour centraliser les données nécessaires à la publication d'une étude médicale.
- Définir et publier des grilles spécifiques à la prise en charge post-COVID (bilan, prise en charge, consultation mi-parcours, consultation de fin de prise en charge).

La population concernée :

Tous les patients, adressés par leur médecin traitant ou venant d'eux-mêmes, qui souffrent de symptômes persistants, en rapport probable ou confirmé avec la Covid-19, et qui sont restés confinés à domicile ou ont été hospitalisés, avec au plus une journée de réanimation.

**Les différentes étapes** sont les suivantes :

- Étape 1 : accueil du patient, anamnèse, historique des symptômes, dépistage des troubles respiratoires (auto-questionnaire NIJMEGEN + test Respirelax), calcul de l'IMC par impédancemétrie, test PCL-5, test debout-assis 30 secondes.
- Étape 2 : bilan biologique + EFR + ECG + Echocardiaque + Gaz du sang.
- Étape 3 : scanner thoracique (si pas fait)
- Étape 4 : compilation des données au cours d'une consultation approfondie et proposition de traitement.
- Étape 5 : consultation à 2 mois pour réévaluation (prise en charge suivie ou non, évolution des symptômes).

Les médecins traitants seront informés à l'issue de l'étape 1 et auront un premier retour à la fin de l'étape 4 et à la fin de l'étape 5.

**Les groupes identifiés** : (nb : les cloisons nosologiques ne sont pas étanches)

En fonction des bilans, classification des patients en 4 groupes :

1. les déconditionnés (déconditionnement global cardio-respiratoire et musculaire)
2. les dérégulés (dérégulation cardiaque neurovégétative)
3. les hyperventilés (hyperventilation respiratoire)
4. les stressés (anxieux ou syndrome de stress post-traumatique)

**Les propositions de prise en charge** :

En fonction des groupes, proposition des prises en charge suivantes :

Groupe 1 :

- rééducation par kiné pour reconditionnement à l'effort
- régime hyperprotéiné (consultation diététique)

Groupe 2 :

- rééducation respiratoire par kinésithérapeute
- cohérence cardiaque « respirelax »
- ± bronchodilateur et corticoïdes inhalés

Groupe 3 :

- entraînement cardiorespiratoire adapté
- cohérence cardiaque « respirelax »
- ± béta-bloquant

Groupe 4 :

- réassurance
- suivi psychologique individualisé
- ± anxiolytiques et somnifères

**Le démarrage du parcours** (et modalités pratiques précisées depuis)

**Le programme débutera à partir du 12 septembre 2022. Les médecins traitants pourront adresser pour la prise en charge initiale, des patients, tous les lundis après-midi, au Centre médical Europe, 44 rue d'Amsterdam (75009) dans des locaux dédiés.** Ils auront la possibilité de prescrire le bilan biologique et pourront préalablement appeler le Centre médical Europe.

**Pour bénéficier d'une prise en charge, il suffit de demander à son patient de prendre rendez-vous au 01 82 81 84 99 pour un Bilan POST COVID.** Il doit apporter l'entièreté de son dossier et si besoin une lettre d'accompagnement du médecin.

Le parcours patient est une proposition élaborée avec des partenaires strictement conventionnés au tarif Sécurité Sociale mais rien n'empêche le médecin de préciser dans son courrier qu'il souhaite que son patient(e) soit pris(e) en charge par un professionnel de santé de son carnet d'adresse à propos duquel il donnera les informations.

**Un accès direct au 01 42 81 8110 est ouvert uniquement aux PS pour tous renseignements.**

Des obstacles à la prise en charge pourront être constatés : manque de temps ; oubli ; idée que la prise en charge n'est pas adaptée ; coût de la prise en charge du psychologue hors nomenclature.

L'idée est que les professionnels de santé du réseau soient strictement conventionnés aux tarifs de la Sécurité sociale afin que le coût ne soit pas une barrière à la prise en charge.

Aussi, face à la question d'introduire dans le parcours la possibilité, en 2<sup>e</sup> intention, d'une IRM, on se heurte à la difficulté de trouver ce type d'exams sans dépassement.

### **Un réseau de professionnels de santé à étoffer**

**Les professionnels de santé qui souhaitent participer à ce programme, peuvent se faire connaître** auprès de :

- Myriam Hassani, IPA du programme : [myriam.sarah.hassani@gmail.com](mailto:myriam.sarah.hassani@gmail.com)
- Pierre Cabret, Responsable médical Centre médical Europe : [pierre.cabret@cptsparisneuf.org](mailto:pierre.cabret@cptsparisneuf.org)
- Isabelle Labusquière, coordinatrice de la CPTS PARIS NEUF: [isabelle.labusquiere@cptsparisneuf.org](mailto:isabelle.labusquiere@cptsparisneuf.org)

**Les Médecins traitants**, essentiellement pour adresser leurs patients, ayant des symptômes persistants à la suite d'une infection virale COVID 19, au Centre Médical Europe afin de les intégrer dans le programme

**Les professionnels de santé dont on a besoin aujourd'hui pour le fonctionnement du parcours sont principalement** : des kinésithérapeutes (pour l'heure, choix du Centre Cœur et Santé Bernoulli avec consultation à 8€), des orthophonistes, des psychologues , des nutritionnistes/diététicien.ne.s.

**Ils pourront être partenaires du réseau** et recevoir des patients intégrés dans le programme (tarifs Sécurité sociale).

### **Des actions de communication**

Afin de faire entrer des patients dans le réseau et de faire connaître le parcours auprès des professionnels de santé, en particulier les médecins traitants, des actions de communication seront mises en place à la rentrée :

- communication avec affiches au CME, dans pharmacies...
- communication via les Mairies du 9 et du 8 (journaux mairies, flyers, site Internet...)
- communication auprès des professionnels de santé (réunion du 17.10.2022, newsletter des 2 CPTS, emailing via la CPAM (voir cibles).

### **Conclusion :**

Un bilan et un point au cours d'une prochaine réunion du Groupe de travail seront faits, au cours du second semestre, après inclusion de 50 patients dans le parcours pluriprofessionnel.